

habitué dès l'enfance à voir la mort et la torture même avec une profonde indifférence, ne regarde pas à ce sacrifice quand il a soif de se venger. Quelques-uns, pour éviter les malheurs de l'oppression, vouent leur vie au roi, qui alors les nourrit et les protège. Ils vivent ainsi exempts de persécutions et d'inquiétudes; mais il faut qu'ils meurent avec le prince; on les immole tous sur son tombeau.

« La religion des Achantins est superstitieuse et féroce; ils croient un dieu et une autre vie; mais n'ayant point de dogmes positifs, ils accueillent et pratiquent à la fois les superstitions des Maures et des Nègres. Surtout ils payent au poids de l'or les aigris qui sont de petits grains de poterie diversement colorés, et auxquels ils supposent un pouvoir absolu sur leurs destinées. Ils assurent qu'ils les trouvent enfouis dans la terre, et le prix qu'ils y attachent prouve qu'ils ne savent pas se les procurer en abondance.

« Malheureusement toutes leurs superstitions ne sont pas aussi innocentes. Le sang des victimes humaines se verse pour les moindres sujets, avec une facilité et une prodigalité telles, que la barbarie de ces exécutions n'excite plus aucun mouvement de pitié ni même de surprise. Il y a des sacrifices humains dans toutes les fêtes, à toutes les cérémonies un peu remarquables. Le peuple

même, qui dans ce spectacle pourrait souvent présager son sort, ne s'en émeut pas, ou s'il s'en émeut, c'est pour s'en réjouir et insulter au misérable que l'on torture. »

M. Bowdich pense que l'abolition de la traite des noirs a fait accroître le nombre des victimes humaines. Ce sont en général les hommages à rendre aux mânes des morts qui paraissent faire prodiguer le plus de sang. Boudalaheuna, l'un des oncles du roi, lui demanda la permission de faire célébrer un service pour quatre de ses parens qu'il avait perdus dans la guerre avec les Fantins, parce qu'il appréhendait que leurs esprits ne vinsent l'inquiéter. Le roi voulant y contribuer, donna pour sa part quatre onces d'or, deux an cres de rum, un baril de poudre et quatre victimes humaines.

« Toute espèce de lâcheté entraîne le supplice; aussi les féticheurs ou devins recueillent après le combat les cœurs, soit des ennemis tués, soit des prisonniers qui ont été mis à mort, et les coupent en petits morceaux qu'ils mêlent, ainsi que le sang, avec différentes herbes consacrées, en prononçant des formules magiques et faisant beaucoup de cérémonies. Tous ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de tuer un ennemi, mangent de cet horrible ragoût pour éviter que l'esprit des morts, s'acharnant contre eux, ne ruine secrètement leur

vigueur et leur courage. Le cœur d'un chef ennemi qui s'est rendu redoutable est partagé entre le roi et tous les grands dignitaires; ils portent sur eux, comme une décoration dont ils font gloire, les os, les dents et des parcelles de membres des rois qui ont succombé sous leurs coups.

« Mais c'est trop s'arrêter à décrire des mœurs féroces, rapportons plutôt des traits propres à faire connaître le caractère de Saï Toutou Quamina, roi actuel qui est monté sur le trône en 1799; il avait alors à peu près dix-sept ans.

« Il avait pris pour femme la fille d'Apokou, un de ses généraux; quoiqu'elle ne fût plus jeune, elle était encore une des plus belles femmes de Coumassie. Le chef des eunuques ne tarda pas à découvrir qu'elle avait une intrigue avec un des officiers du palais. Le roi, transporté de colère sur l'avis qu'une de ses femmes était infidèle, s'écria qu'elle meure à l'instant! Mais l'eunuque lui ayant nommé tout bas la fille d'Apokou, il se lève en silence, va au harem, appelle la coupable, tire lui-même le rideau qui les sépare tous deux, et lui dit en détournant la tête: « Allez, vous êtes libre, votre père était le mien, et il est de plus mon ami; je vous pardonne à sa considération. Quand vous aurez trouvé un homme qui vous convienne, faites-le moi savoir, et je lui donnerai

de l'or. » — Apokou n'a point permis que sa fille se remariât.

« Le roi se montre soigneux de bien choisir ses conseillers, et de respecter leurs privilèges. Un conseiller de son prédécesseur étant mort loin de la capitale, il envoya pour subvenir aux frais de ses funérailles, une certaine quantité d'or dont la plus grande partie fut dissipée par l'officier qui en était chargé. Ne pouvant infliger la peine capitale à ce fonctionnaire infidèle, parce qu'il appartenait à une famille privilégiée, le roi le fit venir et lui dit avec sensibilité: « Lorsque mon père et son conseiller, qui sont maintenant tous deux avec Dieu, lui parleront de ce qui se passe parmi nous, et du tort si grave que me donne votre conduite aux funérailles de celui dont mon frère eut tant à se louer, Dieu me punira en me faisant mourir. »

« Il a donné une preuve de son esprit juste, subtil et pénétrant dans le choix d'Agay, son second conseiller intime. Agay, dans son enfance, conduisait des charges de sel à Coumassie. Le cabocir de sa ville natale le prit, encore adolescent, à son service, et l'emmena bientôt après avec lui, étant appelé devant le conseil pour un procès qu'on lui intentait au nom du roi. Après avoir entendu les discours des conseillers qui lui étaient tous défavorables, le cabocir n'attendait que sa condamnation, lorsque le jeune Agay se leva et

dit au roi : vous avez des baigneurs, des cuisiniers, des serviteurs de toutes sortes, mais vous n'avez personne pour vous dire la vérité et vous faire connaître que, dans cette affaire-ci, Dieu n'est pas pour vous. L'assemblée se récria sur une pareille audace, et appela unanimement la mort sur celui qui avait osé se la permettre; mais le roi demanda qu'on laissât parler Agay, et celui-ci, dans un plaidoyer de trois heures, démontra si bien l'injustice dont son maître allait être victime, que le roi convaincu lui fit rendre la liberté. En même temps Agay fut admis, mais sans aucune distinction particulière, au nombre des serviteurs du monarque.

« Un débat sérieux s'étant engagé entre deux grands, l'affaire fut portée devant le conseil qui n'osait prononcer, craignant de rendre un jugement désagréable au roi. Ce prince qui voyait l'indécision des juges, et en pénétrait le motif, chargea en secret Agay d'aller voir séparément les deux parties pour entendre les raisons que chacune avait à faire valoir en sa faveur. Le rapport d'Agay se trouva conforme au premier sentiment du roi qui le fit conseiller, lui donna une maison, de l'or, des femmes et des esclaves.

« Un jour que le roi exprimait devant plusieurs conseillers de l'aversion pour un des plus riches capitaines, ils proposèrent de lui faire son procès ;

mais Agay se leva et dit : « Non, roi, cela ne serait pas bien, cet officier ne vous a jamais fait aucun tort. A la mort de vos sujets tout leur or vous appartient; mais si vous l'accaparez dès à présent par des spoliations arbitraires, les étrangers se retireront en disant : « Le roi seul a de l'or! » ce qui nuira à la prospérité du royaume. Il vaut mieux leur entendre dire : « Dans l'Achanti, le monarque, les chefs, les sujets, tout le monde a de l'or! » Leurs relations avec ce pays en le rendant plus florissant, feront considérer davantage votre personne et votre autorité. » Ce discours sensé valut à l'orateur la place de second conseiller, et de nouvelles marques de la munificence royale.

Un des corps de l'armée partant pour une expédition, le roi demanda au chef qui le commandait quel conseiller il emmènerait avec lui, et sur sa réponse, lui présenta Agay, en disant : prenez plutôt ce petit garçon, il a la meilleure tête pour les cas difficiles. Le chef objectant l'extrême jeunesse d'Agay, le roi l'invita à consulter, sur son mérite, son fétiche qui devait l'accompagner. Le talent du jeune conseiller se déploya si bien dans cette occasion, que depuis on l'emploie toujours dans les affaires étrangères qui offrent le plus de difficultés.

« Le roi est autorisé à avoir le nombre mys-

tique de 3333 femmes ; pour l'amour de la paix domestique , il se contente de six , et complète quelquefois la liste en se fiançant à des filles encore au berceau. Lorsqu'il crache , de jeunes esclaves ont soin de couvrir sa salive de sable ou l'essuyent avec des queues d'éléphant. En buvant, il répand une grande quantité de vin de palmier sur sa barbe , qui est d'une longueur dont il paraît fier, et au travers de laquelle il passe les doigts à mesure que le vin en dégoutte. Quand il éternue , les assistans portent les deux premiers doigts de chaque main au front et à la poitrine.

« Le palais royal est un bâtiment immense , formant un ensemble de carrés réguliers et de cours oblongues , bordées latéralement d'arcades en partie rondes et symétriques , dont la charpente est en bambous : les entablemens sont ornés profusément d'éventails hardis et de treillis dans le genre égyptien. Au-dessus se trouve une suite d'appartemens , ayant de petites croisées de lattis d'une sculpture tourmentée , mais régulière , et quelquefois de chassis garnis d'or mince. Les carrés ont , de chaque côté , une grande salle ouverte sur le devant avec deux colonnes de support ; elles sont hautes , régulières , et les corniches d'un ouvrage très-hardi de cannes en haut-relief. Au fronton est un rideau qu'on peut lever et baisser , de cannes joliment tressées : dans

toutes ces pièces nous remarquâmes des fauteuils et des sièges dorés en relief , et des lits de soie avec des enseignes de royauté disséminées çà et là. Les appartemens des femmes sont incontestablement la partie la plus richement ornée du palais : nous la parcourûmes une fois. A l'exception de deux entrées , les chambres sont closes sur le devant avec des panneaux d'une sculpture curieuse , à claire voie , qui présente au premier aspect une ressemblance frappante avec l'ancien genre gothique : une pièce entièrement fermée avait deux portes à voûtes basses , affermies par des traverses en hauts-reliefs et peintes en rouge. Quand par hasard une porte s'ouvrait à notre passage , nous entrevoyions de grands appartemens dans des coins où nous n'en eussions pas supposé ; les plus secrets paraissent être les plus soigneusement ornés.

« En traversant le palais pour nous rendre aux levers du roi , nous étions obligés , chaque fois , d'attendre plusieurs minutes avant que les portes des différens carrés pussent être ouvertes. La chambre du conseil est dans le carré le plus reculé.

« L'architecture des Achantins n'est généralement pas sans mérite , sous le rapport du goût et de la commodité. Un des projets favoris du roi est de faire construire un palais , dont la toiture

de cuivre aplati et taillé en formes de tuiles, poserait sur une charpente d'ivoire. Cette dernière matière servirait aussi pour les chassis des fenêtres, pour les montans et les traverses des portes dont les panneaux seraient revêtus d'or.

« Les Maures qui lui racontent souvent des contes du genre de ceux des *Mille et une Nuits*, lui inspiraient peut-être ces idées de magnificence, par les descriptions brillantes dont ces fictions sont remplies.

« En général, les lois relatives à l'honneur du sexe sont d'une extrême sévérité. Il est même défendu de louer la beauté de la femme d'un autre, cet éloge impliquant un désir criminel. Cependant, quoique soumises, les femmes ne sont pas séquestrées de la société. Nos conversations avec les chefs roulaient souvent sur la liberté dont les femmes jouissent en Angleterre; lorsque nous leur disions que non seulement chaque homme n'avait qu'une femme qui possédait seule l'attachement de son mari, et que chaque fille avait la faculté de choisir un époux, il est impossible de décrire l'effet que ces discours produisirent sur les Achantines qui nous écoutaient. Elles se levèrent pour essuyer avec leurs vêtemens la poussière de nos souliers; au bout de chaque phrase elles chassaient les mouches ou écartaient le moindre duvet de nos habits. Les

hommes firent d'abord semblant de rire, mais ils ne tardèrent pas à nous fermer la bouche avec les mains, en nous disant que c'était assez, et se mirent à parler de la guerre, après avoir renvoyé les femmes dans leur appartement.

« Les hommes de la haute classe sont bienveillans et affables dans la vie privée; hautains et impérieux en public. Comme la guerre seule peut leur fournir l'occasion de se signaler, ils regardent l'ambition du roi comme sa plus grande vertu. Ils ne peuvent se figurer que la bonne administration à l'intérieur soit seule capable de rendre un état florissant. Ils ont beaucoup de franchise: car, lorsqu'ils avouent leurs défaites, ils louent généralement la bravoure de leurs ennemis; mais ils sont avarés et peu humains. Quoiqu'ils poussent la superstition jusqu'à la crédulité la plus puérile, ce n'est que pour la conservation de leurs jours et la satisfaction de leurs passions qu'elle est mise en jeu. Les Maures n'ont pas pu découvrir si elle allait plus loin. Le bas peuple est méchant, insolent, licencieux. Le roi nous répétait continuellement, qu'à l'exception des Fantins, c'était un peuple détestable, et que généralement les nations voisines valaient infiniment mieux.

« Avant de boire, les Achantins laissent tomber quelques gouttes, comme une libation en

l'honneur de leur fétiche. Les esclaves ont soin de placer le fétiche près de leur maître, pour empêcher que le diable ne se glisse sur son siège quand il se lève. Le jugement par épreuve a lieu communément en cas de vol. A cet effet, on met un grain d'aigry, comme fétiche, dans l'eau; l'accusateur, en buvant cette eau, place son pied droit contre celui de l'accusé et adjure le fétiche de le tuer, si son accusation est fautive. Les personnes prévenues d'avoir un démon familier meurent dans les tortures.

« L'idiome achantin dérive d'une même racine avec les langues de Fanti, d'Akim, d'Axim et d'Aquapim. Il joint à une concision remarquable une grande abondance de figures. Pour se souhaiter la bonne nuit, ils disent : « dormez jusqu'à ce que le flambeau du jour se rallume. » La rue où demeurait l'ambassade s'appelle Osamarendidououm, ce qui signifie : « avec des milliers de mousquets on ne vaincrait pas ceux qui m'habitent. »

« L'art oratoire est plus cultivé en Achanti que dans les pays voisins; aussi la langue de ce royaume peut être considérée comme le dialecte attique l'était en Grèce. L'oreille est frappée de son euphonie, comparativement aux autres idiomes, ce qui vient du fréquent emploi des voyelles et de la rareté des aspirations.

« La musique sauvage de ces peuples ne peut se juger d'après les règles ordinaires de l'harmonie, cependant leurs airs sont doux et animés. Leur chant n'est qu'une espèce de récitatif. Les femmes se bornent à chanter; elles forment les chœurs; aux funérailles d'une femme elles entonnent le chant funèbre. Les conducteurs de pirogues ont des airs qui leur sont particuliers; ils tiennent du chant d'église, et sont toujours dus à l'inspiration du moment.

« Voici la traduction littérale d'une de leurs chansons. Les hommes sont assis d'un côté avec les instrumens de musique, les femmes sont placées en face. Un homme et une femme chantent alternativement.

Première femme.

Mon mari m'aime beaucoup,
Il est rempli de bonté pour moi;
Mais je ne puis l'aimer:
Il faut donc écouter mon amant.

Premier homme.

Ma femme ne me plaît plus,
Je suis las d'elle;
Je me plairai mieux avec une autre
Dont la beauté me ravit.

Deuxième femme.

Mon amant me tient de doux propos,
 Mais mon mari me traite toujours bien :
 Je dois donc l'aimer
 Et lui rester fidèle.

Deuxième homme.

Jeune fille, tu es plus jolie que ma femme,
 Mais je ne puis te donner le nom d'épouse.
 Une femme ne veut plaire qu'à son mari :
 Je te laisse ; va chercher un autre amant.

« Il est impossible de lire cette chanson sans se rappeler la charmante ode d'Horace : *Donec gratus eram tibi.* (Liv. III. Ode 9.)

« Dans le commerce, les Achantins ne pèsent que l'or ; les autres choses se vendent à la mesure ; par exemple, la poudre en gros par baril, en détail par charge de fusil : le tabac par rouleau ou par bout, le fer par barres, le plomb par petits barreaux longs comme le doigt.

« Leur année commence le premier octobre ; ils la partagent par leurs cérémonies religieuses en divisions de trois et de six semaines qui se succèdent alternativement. Ils connaissent et emploient le septième jour comme tous les autres peuples ; mais chaque famille place le commen-

cement de cette période à un jour différent, où elle s'abstient de travail. »

Coumassie est située par 6° 54' de latitude nord, et 2° 11' de longitude à l'ouest de Greenwich. Cette ville est bâtie sur la pente d'une colline ferrugineuse. Elle est bornée au nord par un marais, il contient plusieurs sources et fournit de l'eau à la ville ; ses exhalaisons couvrent matin et soir Coumassie d'un brouillard épais et occasionent la dyssenterie.

Cette capitale a la forme d'un parallélogramme, et quatre milles de circonférence, non compris les faubourgs. Les principales rues, au nombre de quatre, ont un demi-mille de long sur quinze à trente pieds de large. Toutes les rues ont des noms, et chacune est sous la garde d'un capitaine particulier. Plusieurs sont plantées d'arbres.

Le marché se tient tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil ; les vendeurs sont placés sous une soixantaine de parasols carrés ; des marchands en détail sont assis de tous les côtés. Les objets en vente sont du bœuf et du mouton coupés par petites tranches pour faire de la soupe, du sanglier, du daim, de la volaille, de la chair de singe, des ignames, des bananes, des cannes à sucre, du millet, de l'encrouma, plante mucilagineuse, bien meilleure que l'asperge à laquelle elle ressemble ; du pi-

ment, du beurre végétal, des oranges, des ananas, des bananes, du poisson sec et salé, de gros escargots séchés à la fumée et collés symétriquement sur de petits bâtons, du rum, du vin de palmier. Indépendamment de ces denrées, on trouve aussi au marché des pipes, de la verroterie, des miroirs, des sandales, des étoffes de soie et de coton, de la poudre, de petits cousins, du fil de coton blanc et bleu, des calabasses, etc.

Malgré le service que M. Bowdich avait rendu à la compagnie d'Afrique, il fut congédié peu de temps après son retour en Angleterre, il écrivit, sur cette démarche de cette association commerciale, un pamphlet dans lequel on trouve encore des détails curieux sur l'Achanti. M. Bowdich est ensuite venu à Paris; il y a passé quelques années, fréquentant les savans, et s'occupant d'augmenter ses connaissances. On a dit qu'il était de nouveau parti pour l'Afrique, et tout fait espérer que le voyage qu'il entreprendra dans ce continent contribuera, comme celui qu'il a déjà publié, à donner des notions intéressantes et instructives sur cette partie du monde.

VOYAGE DE M. HUTTON

EN ACHANTI,

EN 1820.

M. Hutchinson, que M. Bowdich avait laissé comme résident à Coumassie, partit de cette capitale au bout d'un certain temps, parce que le roi venait de la quitter à la tête de son armée, pour aller faire la guerre dans le nord. Cependant le comité africain établi en Angleterre et les ministres jugèrent que les relations commencées avec le roi d'Achanti devaient être cultivées avec soin. En conséquence M. Dupuis qui avait long-temps résidé à Mogador comme consul britannique, fut nommé en 1818, pour remplir les mêmes fonctions à Coumassie. Il arriva au mois de janvier 1819 au cap Corse. M. Hutton qui avait quitté l'Angleterre au milieu de 1816, était d'abord allé à Gorée et au Sénégal, où il avait consenti à faire partie de l'expédition du major Peddie. Mais l'affaire n'eut pas lieu, il parcourut ensuite toute la côte en allant au sud, et en octobre 1819 il débarqua au cap Corse.

Animé du désir de visiter l'Afrique, M. Hutton